

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 38 (1893)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVIII^e Année.

N^o 2.

Février 1893.

† Le colonel fédéral Aymon de Gingins.

Un vaillant homme vient de disparaître.

Les journaux lausannois du lundi 16 janvier renfermaient tous l'avis mortuaire ci-après :

Mlle Marie de Gingins-la Sarra ; M. de Cottens, ses enfants et petits-enfants ; MM. Alphonse, Jean, Charles et Henri de Mandrot ; M. et Mme Monvert et leurs enfants ; Mlle Madeleine de Mandrot ; M. A. W. Ooster et Mme de Tavel de Polier ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Aymon DE GINGINS-LA SARRA,
député au Grand Conseil, ancien colonel divisionnaire
et ancien Conseiller national,

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé le 15 janvier au Château de la Sarraz, à l'âge de soixante et dix ans.

L'enterrement aura lieu à La Sarraz le mercredi 18 janvier à 1 heure moins un quart ; culte à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de lettres de faire part.

Prière de ne pas envoyer de fleurs.

En effet cette belle et originale figure vaudoise, ce solide tempérament qui résistait depuis plus d'une année aux étreintes de la maladie, avait dû enfin céder à celles de la mort marquant l'heure inéluctable.

Né en 1823, Aymon de Gingins fut surtout un soldat. Il avait de qui tenir. Sa famille, qui compte encore une autre branche, celle des Gingins d'Eclépens¹, existait déjà au 12^e siècle et avec la baronie de la Sarraz dès le 16^e² ; elle a été avant tout une famille militaire, ayant fourni des officiers supérieurs à presque toutes les armées de l'Europe et occupé des places éminentes à la cour des ducs de Sa-

¹ Les Gingins d'Eclépens sont une branche des Gingins-La Sarra, séparée en 1623.

² Par le mariage, vers 1450, de François de Gingins avec Claude de Gilliers.